

Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire (CECM)

Réunion tenue le 15 octobre 2021 – via TEAMS

Ordre du jour	Document joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		13h30	Isabelle Benoit	Travailleuse sociale, Programme jeunesse	X	
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Isabelle Bombardier	Coordonnatrice en résonance magnétique	X	
3. Adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 10 septembre 2021	X		Élise Castonguay	Orthophoniste	X	
4. Affaires découlant des réunions précédentes			Ahmed Douadi	Coordonnateur en génie biomédical, trésorier du CECM	X	
5. Nouvelles du président-directeur général		13h45	Véronique Jarry-Boileau	Psychologue	X	
6. Nouvelles de la DSM		14h00	Guy Jolicoeur	Travailleur social, vice-président du CECM	X	
7. Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire		14h15	Nadine Lajeunesse	Ergothérapeute	X	
8. SAPA	X	14h30	Marcel Landry	Conseiller cadre innovation et pratiques exemplaires	X	
9. Suivi des comités relevant du CECM			Magali Leblanc	Physiothérapeute et secrétaire du CECM	X	
9.1 Rapport du comité d'AGA		14h35	Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM, volet pratiques professionnelles	X	
9.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences		14h55	Sylvain Lemieux	Président-directeur général		X
9.3 Rapport du comité des communications		15h00	Christine Sicard	Travailleuse sociale		X
9.4 Rapport du comité trésorerie		15h05	Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires	X	
9.5 Rapport du comité de coordination des comités de pairs		15h10	Martin St-Georges	Organisateur communautaire, président du CECM	X	
9.6 Rapport du comité statuts et règlements		15h15	Youcef Benharrats	Inhalothérapeute	X	
10. Suivi sphère rétention du personnel		15h30	Myriam St-Laurent	Travailleuse sociale		X
11. Varia						
12. Prochaine réunion ordinaire : le 11 novembre 2021						
13. Clôture de la réunion						

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	La réunion débute à 13h30.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par M. Jolicoeur, appuyé par Mme Leblanc, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.	
3.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 10 septembre 2021	Il est proposé par M Douadi, appuyé par M Jolicoeur, d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire du 10 septembre 2021 tel que déposé.	
4.	Affaires découlant des réunions précédentes		
5.	Nouvelles du président-directeur général	<p>En l'absence de M. Lemieux, Mme St-Denis présente le tableau de statistiques de l'état de situation covid et le portrait à jour de la campagne de vaccination.</p> <p>M. Jolicoeur demande ce qui est prévu pour les quartiers où la vaccination n'est pas satisfaisante. Elle explique que plusieurs efforts ont été déployés pour augmenter le taux de vaccination : vaccination mobile, brigade vaccination dans différents secteurs avec une approche multiethnique, initiatives dans les CPE pour informer les parents, plusieurs actions ont été portées dans les derniers mois. Pour les 5 à 11 ans, l'enjeu semble être la disponibilité du matériel, la vaccination devrait débiter le 1^{er} décembre. Présentement on a débuté la vaccination dans les CHSLD et les RPA.</p> <p>M. Douadi demande ce qui est prévu au 15 novembre avec les employés non vaccinés qui sont en télétravail, qui occasionne des frustrations pour le personnel vacciné. Mme St-Denis répond que le ministère devra probablement encadrer son approche au télétravail. D'ailleurs, chaque direction a dû analyser chaque poste en télétravail.</p> <p>M. Jolicoeur se questionne sur la campagne de vaccination pour l'influenza et les ressources disponibles. Mme St-Denis dit que les pages horaires sont ouvertes depuis lundi au stade olympique et tous les professionnels autorisés ont été formés pour la vaccination influenza.</p> <p>M. Benharrats demande ce qui en est pour le personnel qui n'est pas vacciné et en absence non terme au moment de leur retour. Mme St-Denis répond que dès leur retour ils devront être pleinement vaccinés. D'ailleurs, tous les postes qui sont en affichage ont une exigence de double vaccination pour les personnes embauchées avant la date de leur entrée en fonction.</p>	
6.	Nouvelles de la DSM	<p>M. Landry fait la mise à jour du Centre d'excellence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre d'excellence : État de situation de la collaboration de la recherche pratique auprès des directions clientèle, un rapport existe sur les recherches qui sont faites, ainsi que les 	

collaborations qui sont faites avec l'externe. Les résultats ont été présentés au CQPCI, aux deux centres de recherche et aux gestionnaires qui ont complété le sondage. Le maillage se poursuit avec l'Institut universitaire et HMR pour tenter de faire un match entre les chercheurs et les besoins qui ont été identifiés en termes de recherche auprès des directions clientèles. Il enverra le rapport aux membres. Mme Jarry-Boileau demande si des recherches sont faites dans le domaine de santé mentale jeunesse. M. Landry informe que jusqu'à maintenant les projets de recherche viennent du ministère, ce qu'on veut c'est développer nos canaux avec nos chercheurs. M. Legris ajoute que des recherches se déroulent, mais que les gestionnaires ne sont toujours au courant, avec cet état de situation, il sera intéressant d'arrimer le tout en considérant les intérêts des deux parties, il souligne que nous sommes en lien avec la direction de la mission universitaire de par notre mandat transversal.

- PII :

M. Legris informe que le dossier est suivi par Jocelyn Bisson, PEC

Ateliers de formation ont débuté depuis l'automne avec les SAC. Les SAC ont été impliqués dans les contenus et dans la prestation de la formation.

- Site web :

Des délais sont constatés de la part de la firme Cossette, quelques retouches restent à faire, d'ici 2 semaines il sera présenté à l'équipe des professionnels, un lancement est planifié vers la mi-novembre.

- Partenariat de soins et services :

Présenté au CQPCI la semaine prochaine, balisage à faire qui nous permettra de prendre le pouls de tous les projets qui existent dans le CIUSSS et prioriser les secteurs par ordre de soutien. Le partenariat de soins est un acte très important au niveau de la direction des services multidisciplinaires et porté par DSM-DSI-DSP. M. St-Georges souligne le choc culturel dans ce dossier entre les hôpitaux et la première ligne en ce qui a trait aux patients partenaires. M. Legris explique que le projet de partenariat est distinct du projet dans la communauté. Il ne s'agit pas de l'implication des patients dans les projets organisationnels mais plutôt comment on implique les usagers dans les soins qui les concernent. M. Landry ajoute que l'objectif est de reconnaître l'expertise du patient dans ses soins et comment s'assurer qu'il fait partie prenante de l'équipe dans la prise de décisions et les difficultés qu'il rencontre dans sa trajectoire de soins.

M. Jolicoeur ajoute que ce partenariat est déjà mis en application en CLSC au niveau des services sociaux, d'ailleurs, on partage notre plan d'intervention avec tous nos clients qui doivent le contresigner. Mme Castonguay témoigne qu'il est parfois difficile d'avoir un partenariat en milieu hospitalier, de faire un continuum de soins en interdisciplinarité. M. Legris souligne que nous sommes déjà contents que des

		actions se font sur le terrain, c'est pourquoi on veut les baliser. M. Jarry-Boileau témoigne que pour la relation d'aide, un consentement libre et éclairé est essentiel. M. St-Georges souligne le besoin d'avoir un langage commun harmonisé sur le sujet. En conclusion, M. Landry suggère d'inviter un membre de la DQÉPÉ pour présenter le partenariat de soins et services.	
7.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. St-Georges présente le point des nouvelles du président du conseil multidisciplinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le congrès de l'ACMQ est annulé cette année, ce qui nous aurait permis de s'inspirer et demeure un moment d'échange enrichissant pour le CM. ▪ Suite à l'AGA en octobre, contrairement aux années passées où l'AGA est en été, nous serons déjà en propulsion de nos livrables, qui demanderont du temps et de l'énergie. ▪ Suite à notre dernière rencontre, un avis du CECM sera produit sur la présentation de Marie-Claude Leduc. ▪ AGA : M. St-Georges remercie toutes les personnes qui ont travaillé sur l'AGA. Mme Bombardier remercie M. St-Georges pour sa performance à l'AGA. ▪ Processus de l'embauche du prochain PDG : Mme St-Denis informe que le processus est lancé et que les démarches avec le ministère pour la nomination du PDG se poursuivent. 	
8.	SAPA	<p>Dépôt d'un avis du CECM sur la SAPA. M. Jolicoeur explique la démarche menant au dépôt de cet avis, initiative née suite à de la correspondance reçue de travailleurs sociaux œuvrant au CLSC Saint-Michel, qui ont soulevé les problématiques constatées dans ce secteur, dont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lourdeur de charges de cas 2. Complexité des dossiers 3. Alourdissement des tâches administratives et tâches connexes 4. Suivi clinique déficiente 5. Manque de formation des intervenants 6. Roulement de personnel <p>M. Jolicoeur mentionne que l'avis déposé propose des pistes de solutions, avec une réflexion importante. Il remercie Isabelle Benoit, Nadine Lajeunesse et Christine Sicard pour leur coup de main dans l'élaboration de cet avis. Sur ce, M. St-Georges informe qu'à la rencontre du 11 novembre, nous aurons la présence de M. Christophe Cadoz qui viendra nous entretenir de ce sujet et répondre à nos recommandations.</p> <p>Mme St-Denis tient à souligner la grande qualité de cet avis, elle ajoute que les enjeux nommés sont connus de la direction, plus de détails sur la démarche seront les bienvenus.</p>	

		<p>M. Jolicoeur répond que c'est l'ensemble des intervenants sociaux dans Saint-Léonard et Saint-Michel, nous avons voulu nous limiter à ces secteurs avec la correspondance reçue, avec l'angle de la qualité de l'acte professionnel et du bien-être de la clientèle. Sur ce, Mme St-Denis ajoute que la démarche a été complétée en parallèle avec le syndicat. M. Jolicoeur offre l'aide du CECM dans le suivi de ce dossier. M. Legris renchérit en soulignant que l'avis a été très bien reçu, que des pistes importantes ont été nommées et la DSM sera au rendez-vous pour le suivi.</p> <p>Mme Lajeunesse souligne que les services donnés aux clients par des agences pour les ASSS, 40% de leur journée est passée à traiter les plaintes des clients. Mme St-Denis fait part qu'un changement dans l'organigramme viendra aider un peu les intervenants pour mieux accompagner les patients.</p> <p>En conclusion, M. St-Georges commente que l'avis a été travaillé et retravaillé avec des commentaires de chacun, ce qui a permis d'enrichir et de s'approprier notre position dans nos échanges, bravo à l'équipe.</p>	
9.	Suivi des comités relevant du CECM		
9.1	Rapport du comité d'AGA	<p>M. St-Georges fait un retour sur l'AGA. D'emblée, il revient sur le problème survenu dans l'entrée d'agenda qui contenait un lien zoom et un lien Teams, ce qui a causé que des personnes ont essayé de se connecter sans succès. Un échange s'ensuit.</p> <p>M. Jolicoeur trouve que l'AGA a été un succès avec près de 130 personnes connectés. Ce que les participants ont remarqué, c'est la conférence de grande qualité et l'expérience variée de la conférencière qui a œuvré dans différents pays.</p> <p>M. Legris tient à remercier M. Landry qui est toujours au rendez-vous pour son soutien. M. St-Georges fait part qu'un courriel de remerciement a déjà été envoyé. M. Landry a trouvé intéressante l'idée de donner un cadeau au PDG, un thermos et un crayon du CECM.</p> <p>Mme Jarry-Béliveau souligne l'efficacité de la conférence et ce, en se limitant à une heure, avec le sujet de la conférence à point dans notre réalité, un tour de force.</p> <p>Mme Leblanc remercie M. St-Georges pour l'animation de l'AGA, avec une période de 15 minutes de période de questions, merci également à M. Landry tout au long de la préparation de l'AGA. Mme Leblanc remercie également Mme Bombardier pour son implication et son soutien.</p> <p>Mme Bombardier fait part qu'elle a envoyé le lien pour la conférence à tous les participants. Un article dans Le Fil paraîtra bientôt. Mme Lajeunesse demande ce qui est prévu pour les gagnants des prix de présences. M. St-Georges répond que les noms des gagnants ont été diffusés et la remise des prix sera faite à travers la poste ou en personne localement, selon les désirs des gagnants, à discuter à la rencontre de travail.</p>	

		<p>M. St-Georges fait part que nous préparons la prochaine AGA qui aura lieu en 2022. On s'entend tous que l'AGA pourrait être déterminante pour mettre en lumière les comités de pairs, il suggère que la prochaine AGA soit une fenêtre pour illustrer les comités des pairs et comment cela fonctionne.</p>	
9.2.	Rapport du comité de maintien et promotion des compétences	<p>M. Jolicoeur a eu une rencontre du CMPC le 29 septembre, Mme Mavrikakis était invitée pour faire un résumé de ce qui se passe au service de formation. Au 31 mars 2021, il y a eu un report d'environ 893 000\$ qui n'ont pas été dépensés, ce qui fait qu'il reste un budget d'environ 1,5 millions à dépenser dans la catégorie 4. Pour la lettre d'entente 31, la moitié a été dépensé.</p> <p>Mme Mavrikakis était ouverte à ce que si plus de demandes pour le perfectionnement professionnel étaient présentées. Auparavant, il y avait 2 listes qui séparaient les professionnels, mais avec l'accord du syndicat tout le monde peut faire une demande pour le perfectionnement professionnel. Il mentionne que 79% du budget de formation est consacré aux formations obligatoires du Ministère. Il reste 21% pour combler les besoins des directions et individuels. Il demande à ce que les budgets de formations qui sont disponibles soient publiés car certaines directions n'en font pas la demande. Le comité reprendra les rencontres à fréquence plus accéléré dans les prochains mois.</p> <p>M. St-Georges souligne que la bonne pratique identifie que le cycle de planification de formation devrait se dérouler sur trois ans au lieu d'un an, afin de pouvoir séquencer les formations, sans perdre de vue les 2^e et 3^e niveaux de formation. Dans le phénomène de rétention et les nouvelles embauches, la formation et le maintien des compétences demeurent essentiels.</p> <p>De plus, la DSM est sensibilisée sur les besoins de formations et les écarts, il suggère de se pencher pour viser les secteurs plus délicats qu'on identifie par les pratiques professionnelles, pour cibler des communications plus particulières dans ces secteurs. M. Legris est d'accord, on le fait déjà, on pourrait le faire plus, des liens avec les directions cliniques sont nourris, nous sommes donc à l'affut des besoins de formation. Il suggère de regarder le tout par discipline et par programme. C'est important que les professionnels soient mobilisés dans le développement, reconnaître les écarts et poursuivre les formations au continu, il fera un suivi avec Mathieu.</p> <p>M. Jolicoeur fait part que les membres voudront discuter du sujet des formations au sein des regroupements professionnels, des commentaires seront faits à ce que nous devons concentrer les énergies au bon endroit. Mme Bombardier souligne que dans un contexte universitaire, faire rayonner le centre de compétences passe par des employés motivés et compétents, ce qui passe par la formation des employés.</p>	

		<p>M. Douadi ajoute que l'accompagnement des employés est essentiel pour bien faire leur travail, il faut développer les compétences de nos membres, nous avons un enjeu de qualité de services et la formation très importante, pour retenir les meilleurs éléments dans notre organisation pour répondre aux besoins des clients et donner un meilleur service.</p> <p>M. Benharrats commente sur les formations offertes au personnel qui sont majoritairement au personnel de jour, et moins de soir et de nuit, où moins de formations sont offertes au personnel. Il suggère, malgré l'enjeu de pénurie, d'offrir des formations au personnel de soir et de nuit, avec un programme équitable pour tous. M. St-Georges fera le suivi à une prochaine rencontre.</p>	
9.3	Rapport du comité des communications	<p>Mme Bombardier fait la mise à jour du comité. Le projet principal est d'explorer divers moyens d'entrer en contact avec nos membres : infolettre ou bulletin, avec des publications régulières. M. Legris suggère de faire le lien avec la conseillère en communication, Marie-Pier Corneillier.</p>	
9.4	Rapport du comité trésorerie	<p>M. Douadi fait la mise à jour du comité. Vu que le congrès de l'ACMQ n'aura pas lieu, une redirection sera évaluée, à regarder ensemble, une rencontre sera planifiée.</p>	
9.5	Rapport du comité de coordination des comités de pairs	<p>Mme Lajeunesse et M. St-Georges font la mise à jour du comité de pairs. Un comité de pairs qui reste actif avec les orthophonistes, pas de retour récent. Nous allons prendre des nouvelles d'eux prochainement. Nous continuons les représentations dans les regroupements disciplinaires. Le prochain, sera les techniciens en travail social. Suite à l'AGA, un intérêt d'un professeur a été reçu pour un comité de pairs, une demande sera peut-être déposée.</p> <p>Comité de pairs des psychologues : lors de la présentation des résultats du comité de pairs en janvier 2020, on constatait un décalage important de l'ensemble des recommandations et les mesures mises en place présentement. D'autres mesures à l'intérieur des conclusions de ce comité de pairs, on devra s'assurer de reprendre les travaux sur ces recommandations et revenir au comité.</p> <p>Mme Leblanc demande si les nouveaux comités de pairs au niveau de la recherche, qui paie le temps alloué aux comités de pairs. Un échange s'ensuit. M. Legris fera le suivi avec Mme Leblanc à ce sujet lorsque nous aurons reçu la demande.</p>	
9.6	Rapport du comité statuts et règlements	<p>Mme Leblanc fait part que nous avons contacté le contentieux du CIUSSS en lien avec nos statuts et règlements. Nous allons les réviser cette année et les présenter à notre prochaine AGA.</p>	
10.	Suivi sphère rétention du personnel	<p>M Legris a fait le suivi avec Mme St-Denis, avec l'enjeu RH, la vaccination, les sphères ont été arrêtés et certains travaux se sont poursuivis, un suivi sera fait à la prochaine rencontre.</p>	
11.	Varia	<p>Nil</p>	

12.		Prochaine réunion ordinaire	La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 11 novembre 2021 de 10 h00 à 12 h00.	
13.		Clôture de la réunion.	Il est PROPOSÉ , dûment APPUYÉ et unanimement RÉSOLU de lever la réunion à 15 h30.	

Président

Secrétaire